

PRINTEMPS 2022

L'AGORA

Le bulletin trimestriel du Syndicat des services gouvernementaux

Shanny Doucet

**Portrait d'une leader
engagée**

Dans ce numéro:

- Portrait : Shanny Doucet
- Bourses du SSG
- Parlons représentation :
Harcèlement en milieu de travail



Mes ami.es,

À quel point le temps passe vite. Il me semble que c'était hier que vous me fessiez l'honneur d'être votre président. Voilà maintenant six mois que j'occupe ce poste et même si les choses semblent évoluer lentement, elles évoluent. Un retour à notre vie « d'avant » reprend tranquillement son cours et nous sommes finalement en mesure de nous voir en personne et je me réjouis d'aller à votre rencontre.

Je sens un vent de changement au niveau des employeurs dans leur volonté à collaborer davantage avec nous afin d'offrir un meilleur environnement de travail et reconnaître le SSG comme allié plutôt qu'ennemie. Le chemin est long, mais nous avançons, toujours en ayant comme objectif premier de veiller à vos intérêts.

De nouvelles initiatives sont en développement afin d'offrir à nos activistes les outils nécessaires pour effectuer leur travail syndical avec confiance. Nous en sommes également à repenser nos moyens de

communication et à innover au niveau du partage de l'information.

De belles choses se préparent pour le SSG. Et c'est avec engagement et motivation que j'attaque le prochain chapitre de mon mandat.

Enfin, je voudrais profiter de cette tribune pour saluer une dernière fois le travail exemplaire de notre consœur Shanny Doucet. Au nom du SSG et en mon nom personnel, merci Shanny pour toutes ses années consacrées à notre organisation. Il y aura toujours une place pour toi au SSG.

Pour vous et avec vous.



Conseil national du Syndicat des services gouvernementaux

L'Agora est publié par le Bureau national du SSG. Adressez vos commentaires à info@gsu-ssg.com

Visitez le site web du SSG : www.gsu-ssg.com

Rédactrice en chef
Dominique Barrette

Adjointe à la rédaction
Diane Rancourt

Collaborateur
David Girard

Dirigeant.es nationaux
Président national
Bruce Roy
Vice-président.es nationaux
Martine Babcook
Kevin Hanson
Vice-présidente nationale, Équité
Kelly Bush

Vice-Président.es régionaux
Leanne Moss | *Terre-Neuve et Labrador*
Anthony Drozdowski | *Nouvelle-Écosse*
Mike Leblanc | *Nouveau-Brunswick et IPE*
Mélanie Hamel | *Est du Québec*
Michèle Parent | *Ouest du Québec*
Steve Colterman | *RCN*
Paul Paquette | *RCN*
Nicole Rousseau | *RCN*
William Tait | *RCN*
Azra Jusuf | *Ontario*
Sue Soubra Boone | *Ontario*
Heather Rawlins | *Alberta, TNO et Nunavut*
Sheldon Jacobs | *Manitoba et Saskatchewan*
Linda Harding | *Basses terres de la C.B.*
Reni Stein | *Reste de la C.B. et Yukon*
Jeanette Fillion | *Monnaie royale canadienne*

Shanny Doucet

Portrait d'une leader engagée

Shanny Doucet est une fière membre de la section locale 60018 de Shediac et vice-présidente régionale pour la région du Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard.

C'est en 1998 que Shanny a commencé sa carrière au gouvernement fédéral. D'abord avec Revenu Canada (1998-2002), puis avec l'Agence des Services frontaliers du Canada (2002-2005) pour finalement se joindre au Centre des pensions du gouvernement du Canada chez Services publics et Approvisionnement Canada en 2005.

Vingt ans d'implication syndicale et sociale

Alors qu'elle était à l'emploi de l'Agence des services frontaliers du Canada, Shanny et ses collègues ont réalisé que leur classification n'était pas au même niveau qu'un groupe d'employés effectuant le même travail à Winnipeg. Shanny et ses collègues ont donc décidé d'entamer un processus de grief de groupe pour une reclassification, processus durant lequel Shanny s'est porté volontaire pour effectuer une comparaison détaillée entre les descriptions de tâches des deux groupes. C'était en 2002 et le début d'une longue carrière syndicale pour Shanny.

Quelque temps après s'être jointe à la grande famille de SPAC, Shanny est devenue déléguée syndicale pour la section locale 60018 à Shediac. Pendant plus de 10 ans, Shanny occupera des rôles clés dans sa section locale, jusqu'à la présidence en novembre 2016.

Elle restera présidente de la section locale jusqu'en octobre 2017, où elle sera élue, lors du Congrès triennal du SSG, vice-présidente régionale pour la région du Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Elle occupera ce rôle jusqu'à sa "retraite" syndicale, le 31 mars 2022.

Donner autant de son temps comporte son lot de défis. Le sentiment d'accomplissement est ce qui a motivé Shanny à persévérer tout au long de ces années :

« Faire la balance entre mon travail, le syndicat, la famille et les relations a sans doute été le plus grand défi de ma carrière syndicale, mais la solidarité et l'entraide entre les membres m'ont donné l'énergie et la volonté de continuer et faire ma part des choses. Donner au suivant et aux jeunes travailleurs du futur est assurément ma plus grande fierté. »

Penser au futur, en agissant maintenant

Depuis des années, les syndicats font face à des défis de recrutement et de mobilisation. Avec la pandémie et le monde virtuel, il faudra absolument prendre un moment de réflexion et revoir nos façons de faire :

« Le plus grand défi est maintenant. Comment allons-nous faire pour aller à la rencontre de nos membres dans un monde prédominant virtuel ? Il faut être innovatif dans nos façons de faire. Être des leaders proactifs plutôt qu'en réaction et dans l'urgence d'agir. »

Le mot de la fin

« La famille syndicale m'a beaucoup apporté au cours des dernières années. J'ai acquis énormément de connaissances et j'ai pu partager ses acquis avec les autres. Il faut innover, être ouvert aux nouvelles idées, mais surtout, se rappeler que l'entraide est très importante si nous voulons continuer de bâtir notre capacité et demeurer un syndicat fort et uni. »

Le 31 mars dernier, Shanny a passé le flambeau à Mike Leblanc pour prendre la relève. Elle retourne au centre des pensions de Shediac à titre de coach. Comme quoi le désir d'aider l'autre n'est jamais bien loin.

Merci Shanny !

L'implication sociale et syndicale de Shanny ne se limite pas qu'au SSG. Au fil des années, elle occupe notamment des postes au sein de l'AFPC Atlantique et la Fédération des travailleuses et travailleurs du Nouveau-Brunswick.

- ◆ 2007-2009: Directrice représentant les jeunes travailleuses et travailleurs, AFPC Atlantique
- ◆ 2009 - présent: Directrice représentant les membres francophones, AFPC Atlantique
- ◆ Représentante de l'AFPC, Conseil exécutif de la FTTNB
- ◆ Coordinatrice, facilitatrice et chaperonne pour le camp d'été des jeunes Blair Doucet, FTTNB
- ◆ Vice-Présidente enjeux des femmes, FTTNB

Le dévouement et l'implication de Shanny lui ont d'ailleurs valu la mention de **Femmes en leadership en 2019** par la FTTNB.



C'est la saison des bourses au SSG

Au SSG nous croyons que tout le monde devrait avoir accès à des opportunités égales, et cela inclut l'accès aux études supérieures.

Le SSG offre trois bourses de 2000 \$ chacune aux étudiant.es qui sont à la charge de

membres en règle du SSG et qui s'inscrivent à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire.

Les membres du Conseil national du SSG ainsi que certain.es membres d'exécutifs des sections locales participent à divers comités internes qui supervisent des domaines d'intérêts importants pour le SSG. L'un de ces comités est le *Comité des reconnaissances syndicales (CRS)*. L'une des responsabilités de ce comité est d'analyser les demandes de bourses reçues et déterminer les récipiendaires. Les membres du Comité des reconnaissances syndicales sont :

- Anthony Drozdowski (Président), VPR Nouvelle-Écosse
- Heather Rawlins (co-présidente), VPR Alberta, TNO et Nunavut
- Paul Paquette, VPR RCN
- Stéphanie Rochon, Présidente section locale 10011
- Edith Germain, Vice-présidente section locale 70055

♦ **A.F. Wood**, nommée en l'honneur d'un ancien membre qui a apporté d'énormes contributions dans le domaine de l'éducation des membres.

♦ **Jim Williams**, en l'honneur d'un confrère qui a occupé des fonctions syndicales de 1977 à 1999 où il a ensuite été élu VPR après la fusion du Congrès.

♦ **Bonnie Robichaud**, en l'honneur d'une femme qui a gagné une cause historique de harcèlement sexuel devant la Cour suprême tout en occupant de nombreux postes au sein de la section locale 70019.

Le SSG offre également une bourse d'étude de 2 000 \$ aux membres en règle inscrit à temps plein ou partiel dans un établissement d'enseignement postsecondaire. La bourse commémorative **Bob Haywood**, en l'honneur d'un militant syndical acharné et d'un homme de grande conviction qui s'est engagé à améliorer le monde dans lequel nous vivons.

Pour en savoir plus sur les bourses d'études et sur la façon de présenter une demande, visitez notre site Web à l'adresse suivante : <https://gsu-ssg.com/fr/ssg/bourses-du-ssg-et-recompenses/bourses-du-ssg>

ET LE PRIX EST DÉCERNÉ À...

Saviez-vous que le SSG décerne également des prix ?

Le SSG a trois prix :

- ♦ Le prix de membre à vie, pour honorer les membres qui ont rendu des services exceptionnels au fil des ans, il s'agit de la plus haute distinction qu'un membre puisse recevoir.
- ♦ Prix honorifique, pour honorer les personnes qui ont apporté une contribution importante au syndicat.
- ♦ Prix du mérite du SSG, pour les membres qui ont rendu des services de la plus grande distinction et qui ont apporté une contribution majeure à un niveau quelconque de l'organisation.

Pour de plus amples renseignements, consultez notre site **Web** !

Parlons représentation !



Vous êtes harcelé au travail ? Nous pouvons vous aider !

Le harcèlement est l'une des situations les plus graves et les plus déprimantes auxquelles un travailleur/une travailleuse ou un groupe de travailleurs/travailleuses peut être confronté. Le harcèlement peut être complexe et difficile car il traite des relations de pouvoir, des émotions et des préjugés.

Dans l'enquête 2020 auprès des employé.es de la fonction publique, 11 % des travailleurs/travailleuses ont indiqué avoir été victimes de harcèlement au travail. 27 % de ces travailleurs/travailleuses n'ont pris aucune mesure.

Le harcèlement se présente sous différentes formes. Il peut être défini comme le fait de s'engager dans une série de commentaires ou de comportements vexatoires à l'encontre d'un travailleur/d'une travailleuse dont on sait ou dont on devrait raisonnablement savoir qu'ils sont importuns.

Le harcèlement comprend :

- ◆ Les formes verbales, physiques ou visuelles de harcèlement ;
- ◆ Un comportement ou une expression qui pourrait offenser toute personne raisonnable ;
- ◆ Une conduite inappropriée qui peut être intentionnelle ou non ;
- ◆ Une série de comportements ou de commentaires qui se produisent une fois ou sur une période de temps, si l'incident est sérieux, flagrant ou constitue une menace ; Incidents où la victime ne s'oppose pas expressément au harcèlement ;
- ◆ Les commentaires ou comportements importuns qui peuvent ou non être dirigés contre une personne spécifique ; et
- ◆ Les commentaires ou les comportements qui ridiculisent ou dénigrent un groupe et qui peuvent provoquer une humiliation, une insulte, une appréhension ou une perturbation qui empoisonne l'environnement.

Selon votre situation, votre syndicat local sera en mesure de vous aider. Nous disposons de quelques outils allant de la discussion et de la résolution informelles à la plainte formelle avec un enquêteur tiers.

Le harcèlement ne doit jamais être toléré ou ignoré ! Tendez la main et nous vous aidons.



Lancé en novembre 2021, les dîners-causeries du SSG sont l'occasion pour tous les activistes d'en apprendre davantage sur différents sujets en lien avec leur syndicat.

C'est sur notre chaîne **Youtube** que vous pourrez voir, en direct ou en différé, toutes nos sessions! Profitez-en pour vous y abonner et être parmi les premiers informés lorsqu'une nouvelle vidéo est publiée!



LE SAVIEZ-VOUS

Avec la pandémie, l'AFPC a dû revoir son offre en matière d'éducation. En plus des cours offerts par les bureaux régionaux, il est maintenant possible de suivre certains cours en ligne, et ce, à votre rythme. Informez-vous auprès de votre bureau régional sur leur offre de cours en présentiel ou rendez-vous sur le [site de l'AFPC](#) pour voir l'offre des cours en ligne et vous inscrire.

.....

Le 19e congrès de l'AFPC se déroulera en mode virtuel du lundi 30 mai au vendredi 3 juin, 2022, de 11 h à 17 h (HAE).

Si vous êtes un/une membre en règle, vous pouvez vous inscrire au Congrès à titre d'observateur.trice et ce, sans frais d'inscription. Vous devrez toutefois assumer les dépenses associées à votre participation.

Vous avez jusqu'au 2 mai pour vous inscrire au Congrès. <https://syndicatafpc.ca/inscription-membre-congres-observateur>

ÉVÈNEMENTS DU SSG À VENIR

Retraite du Conseil national
26-27 avril 2022

Réunion du Conseil national
28 avril 2022

Conférence des président.es des
section locale
Septembre 2022

Conférence des jeunes travailleurs et
travailleuses
Novembre 2022